

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 mars 2023

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS590

présenté par
M. Isaac-Sibille

ARTICLE 12

Après le mot :

« est »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 16 :

« supprimé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.